

# PRIX D'HEBERGEMENT

Chambre individuelle (18,6 m <sup>2</sup> ) avec salle de bain individuelle (5,4m <sup>2</sup> )	<b>3 344,51 € / mois*</b>
Chambre individuelle encadrée (16,5 m <sup>2</sup> ) avec salle de bain individuelle (5,1 m <sup>2</sup> )	<b>3 344,51 € / mois*</b>
Chambre individuelle (16,5 m <sup>2</sup> ) avec salle de bain communicante (7,6m <sup>2</sup> )	<b>3 165,15 € / mois*</b>
Lit de vacances en chambre individuelle avec salle de bain individuelle	<b>135,69 € / jour*</b>

## A l'admission

Forfait d'admission	<b>900 €</b>
Caution	<b>1 mois de loyer</b>

\*prix applicable depuis le 01.04.2022, évoluant avec l'échelle mobile des salaires (877,010 au 01.04.2022)

## LE PRIX D'HEBERGEMENT COMPREND ENTRE AUTRES :

- le logement dans une des chambres citées ci-dessus ;
- le chauffage, l'électricité, la consommation d'eau, les taxes de canalisation et de déchets ;
- le nettoyage du logement, la vidange des poubelles, le nettoyage des fenêtres ;
- le changement de la literie au besoin (au moins une fois par semaine) et la réfection du lit ;
- 3 repas et 2 collations par jour ;
- les boissons servies dans l'unité de vie et pendant les repas ;
- diverses animations ;
- l'appel-malade, le raccordement téléphonique et le raccordement à l'antenne collective ;
- la mise à disposition du linge de lit et du linge de bain ;
- l'assurance responsabilité civile ;
- les soins et l'encadrement ainsi que les produits d'incontinence sont quant à eux couverts par l'Assurance Dépendance sur base de la décision de l'AEC ou par l'Assurance Maladie sur base des conditions fixées par les statuts de la CNS.

## EXEMPLES DE SERVICES COMPLEMENTAIRES PAYABLES PAR FACTURE :

- le coiffeur ;
- la pédicure ;
- les médicaments (part à charge de l'assuré et tiers payant applicable) ;
- les communications téléphoniques ;
- l'abonnement à l'antenne collective ;
- les consommations à la cafétéria ;
- les consommations lors des sorties ;
- les achats à la vitrine ;
- le lavage des vêtements du résident ;
- le forfait unique pour le premier étiquetage ;
- le nettoyage à sec (suivant les indications sur le vêtement).

## PERSONNES DE CONTACT POUR LES ADMISSIONS

**Mme Ysaline RODRIGUES F.**  
Assistante sociale  
[ysaline.rodriques@sodexo.com](mailto:ysaline.rodriques@sodexo.com)  
Tel. : 51 77 11 – 7110

**Mme Pascale ERNSTER**  
Infirmière attachée au Service Social  
[pascale.ernster@sodexo.com](mailto:pascale.ernster@sodexo.com)  
Tel. : 51 77 11 – 7117